

## ADMINISTRATION

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
ET DES SPORTS

#### **Arrêté du 12 août 2010 portant nomination des membres du jury de l'examen de fin de stage des ingénieurs d'études sanitaires de la promotion 2009-2010**

NOR : SASR1030750A

La ministre de la santé et des sports,  
Vu le décret n° 90-975 du 30 octobre 1990 modifié portant statut particulier du corps des ingénieurs d'études sanitaires ;  
Vu l'arrêté du 21 septembre 1992 modifié relatif à la formation des ingénieurs d'études sanitaires et notamment son article 7,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés membres du jury de l'examen de fin de stage des ingénieurs d'études sanitaires de la promotion 2009-2010 :

- M. Jean Luc RICHON, représentant le directeur général de la santé.
- M. Pascal CHIRON, représentant la directrice des ressources humaines.
- M. Philippe GLORENNEC, représentant le directeur de l'École des hautes études en santé publique.
- M. Michel PARIS, ingénieur général du génie sanitaire à l'agence régionale de la santé de Basse-Normandie.
- Mme Françoise AUMONT, représentant le directeur général de l'Agence régionale de la santé de Basse-Normandie.
- Mme Juliette DANIEL, déléguée territoriale de Maine-et-Loire, représentant la directrice générale de l'agence régionale de la santé des Pays de la Loire.

#### Article 2

Le secrétariat du jury est assuré par l'École des hautes études en santé publique.

#### Article 3

La directrice des ressources humaines et le directeur de l'École des hautes études en santé publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* des ministères chargés de la santé.

Fait à Paris, le 12 août 2010.

Pour la ministre et par délégation :  
*Le chef de service de la direction  
des ressources humaines,*

P. SANSON